

CINQUIÈME SOMMET
DES CHEFS D'ETAT ET DE GOUVERNEMENT
DE L'ASEM (HANOI du 05 10 au 08 10 04)

Le dialogue Europe-Asie (ASEM) a été lancé en 1996 à la suite d'une initiative de Singapour et de la France. L'objectif était d'accroître la présence de l'Europe en Asie, dans un contexte de développement très dynamique des relations transpacifiques, tandis que les pays notamment de l'ASEAN souhaitaient diversifier leurs relations.

L'ASEM comprend pour l'Europe les 15 pays de l'Union européenne, la Commission et pour l'Asie, Brunei, la Chine, la Corée du sud, l'Indonésie, le Japon, la Malaisie, les Philippines, Singapour, la Thaïlande, le Vietnam. Le Vème Sommet de Hanoi, qui a pour thème "revitaliser et donner plus de sens au partenariat Europe-Asie" sera l'occasion d'élargir le processus aux 10 nouveaux membres de l'Union européenne, et, pour l'Asie, à la Birmanie, le Cambodge et le Laos. L'ASEM représente à l'heure actuelle 55 % du commerce mondial de marchandises et 41 % du PIB mondial. Cette part devrait s'accroître avec l'élargissement à de nouveaux membres. L'ASEM est une enceinte originale car elle promeut un dialogue politique global entre l'Europe et l'Asie y compris au plus haut niveau. Elle prévoit, outre les rencontres au sommet, tous les deux ans, des rencontres régulières des ministres des affaires étrangères des initiatives politiques comme les séminaires informels sur les droits de l'homme ou des groupes de travail sur la recherche, la propriété intellectuelle, la gestion des crises sanitaires, la valorisation du patrimoine,... Cette spécificité explique notre attachement à cette enceinte.

Ce dialogue arrive aujourd'hui à maturité. De nombreux points de convergence se sont développés entre l'Europe et l'Asie, tels le renforcement du multilatéralisme, la prise en compte des défis globaux, le respect de la diversité culturelle, la nécessité d'une mondialisation maîtrisée. Ces rencontres sont également l'occasion de se concerter sur les questions de sécurité, par exemple la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, la situation dans la péninsule coréenne...

Le rapprochement des peuples et le renforcement du dialogue entre les cultures et civilisations d'Europe et d'Asie est également un objectif majeur de l'ASEM. La diversité culturelle fera l'objet de la prochaine réunion des Ministres de la culture de l'ASEM sur ce thème, en France, en juin 2005.

La France proposera des pistes de réflexion pour améliorer le traitement des questions économiques et financières, en inscrivant sa démarche dans le cadre du développement durable. L'élargissement de l'ASEM à treize nouveaux membres, dont les dix nouveaux Etats membres de l'UE, se heurtait à une difficulté en raison de la situation qui prévaut en Birmanie. Les travaux préparatoires ont permis de parvenir à une solution acceptable : d'une part, la Birmanie sera représentée au niveau ministériel seulement et d'autre part, de nouvelles mesures à l'encontre du régime birman seront prises si aucun progrès rapide n'est enregistré et si nos attentes (libération de Mme Aung San Suu Ki et de tous les autres prisonniers d'opinion, relance d'un processus complet et sincère de réconciliation nationale, coopération complète de Rangoun avec les Nations Unies et ses représentants), ne sont pas satisfaites.

A l'issue du Sommet, devraient être approuvées, la Déclaration finale, préparée par le pays hôte, une Déclaration séparée sur le renforcement du partenariat économique entre l'Asie et l'Europe, adoptée à l'issue de la session consacrée au dialogue économique et financier. Enfin, le Sommet approuvera une Déclaration séparée sur le Dialogue des Cultures et civilisations adoptée à l'issue de la session consacrée à la « Diversité culturelle et cultures nationales à l'heure des technologies de l'information et la mondialisation ».